

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE MAROC



Les villes et villages situés sur le lieu de l'épicentre du séisme, à une dizaine de kilomètres de Marrakech, ont été dévastés par le séisme du 8 septembre. Les grandes villes ont globalement été épargnées.

Le 8 septembre 2023, un séisme de magnitude 7 frappe le Maroc causant près de 3 000 morts et plus de 5 500 blessés. Ce séisme est le plus puissant enregistré dans la région depuis plus d'un siècle. Le séisme a rasé de nombreux villages montagnards et coupé les voies de communication qui y menaient, rendant l'arrivée de l'aide humanitaire compliquée. Beaucoup de villes et villages sont dévastés par ce séisme. Les dégâts nécessiteront plusieurs mois voire plusieurs années de reconstruction.

De nombreuses collectivités françaises, solidaires du peuple marocain, souhaitent témoigner de leur soutien et de leur aide aux collectivités touchées. François Rebsamen, Maire de Dijon, Président de Dijon Métropole et Président de Cités Unies France a ouvert un Fonds de solidarité Maroc pour répondre à cette manifestation de solidarité. Ce fonds, destiné à la générosité des collectivités territoriales françaises, permettra un appui aux communes marocaines touchées selon les besoins de ces dernières et les orientations données par le comité des donateurs, l'Ambassade de France au Maroc et les associations de collectivités marocaines.



L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ (AMF) s'associe aux opérations de Cités Unies France et la création d'un fonds de solidarité dédié.

**NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE CONFIANCE
ET L'EXPRESSION DE VOTRE SOLIDARITÉ À L'ÉGARD
DU PEUPLE MAROCAIN.**

LES FONDS DE SOLIDARITÉ DE CUF, C'EST QUOI ?

Depuis plus de 15 ans, Cités Unies France a mis en œuvre plus de 30 fonds de solidarité, principalement ouverts suite à des catastrophes naturelles (65% des fonds). Au total, plus de 3 millions d'euros de contributions financières des collectivités territoriales françaises ont été mobilisés ces 15 dernières années. Le dispositif mobilise les collectivités françaises de toutes tailles souhaitant témoigner de leur solidarité auprès des collectivités étrangères touchées.

Suite à leur don, les collectivités françaises contributrices deviennent membres d'un comité des donateurs et sont associées à toutes les étapes du processus. Leurs expertises techniques dans ce cadre sont sollicitées et valorisées et leur visibilité est assurée.



QUELS USAGES DE VOTRE CONTRIBUTION ?

Les dons reversés au Fonds de solidarité Maroc de CUF seront employés pour des projets relevant de 3 types d'actions :

- des actions de soutien à la gestion de crise qui se traduisent par des projets de réhabilitation et de reconstruction (habitat, équipements municipaux) ;
- des actions de prévention et de réduction des risques de catastrophe (information, sensibilisation, réflexion sur l'urbanisme...);
- des actions de renforcement des capacités des autorités locales et plus largement de la société civile locale tant sur des dimensions techniques que sur les enjeux de gouvernance.

L'usage des dons, leur traçabilité et les avancées des projets réalisés sont régulièrement communiqués de manière détaillée aux collectivités contributrices. Des points de situation sont régulièrement proposés au comité des donateurs tout au long de la mise en œuvre.

QUELS AVANTAGES POUR VOTRE COLLECTIVITÉ ?

Votre soutien financier compte et CUF veille à valoriser les collectivités contributrices et leurs élus lors d'opérations de communication sur place au Maroc lors de la mise en œuvre des projets, sur son site internet, ses réseaux sociaux et lors d'événements connexes. Vos dons contribuent activement au renforcement des collectivités locales et aux dynamiques de coopérations entre collectivités françaises et marocaines. Une mission de terrain sera proposée aux élus et techniciens des collectivités



CONTACTS :

Simone GIOVETTI : s.giovetti@cites-unies-france.org - 07 86 30 59 76

Thomas LANVIN : t.lanvin@cites-unies-france.org



CITÉS UNIES FRANCE

Tête de réseau transpartisan et multi-niveaux de toutes les collectivités françaises engagées dans l'action internationale, Cités Unies France forme depuis 1975 un réseau unique de solidarité entre collectivités françaises et autorités locales étrangères. Sa mission est d'accompagner l'ensemble des collectivités territoriales françaises dans la mise en œuvre d'une action internationale au service de leur ouverture internationale, de leur rayonnement et de leur attractivité. Soutenue par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Agence française de développement et la Caisse des dépôts et consignations, CUF anime et coordonne des réseaux de collectivités françaises engagées dans plus de 23 pays dans le monde et représente la voix des collectivités françaises engagées à l'international au niveau européen et mondial.

9, rue Christiani 75018 Paris Tél. : +33 (0)1 53 41 81 81 coop-dec@cites-unies-france.org

www.cites-unies-france.org www.raict.org

[@CitesUniesFR](https://twitter.com/CitesUniesFR) www.linkedin.com/company/cites-unies-france-officiel/